

Vous pouvez être soutenu financièrement dès votre arrivée au club, voici comment :

Une aide de 50€ : c'est le Pass'Loisirs. Cette somme est fournie par votre Caisse d'Allocations Familiales régionale et varie donc d'une région à l'autre.

Attention aux informations fournies si vous venez de déménager.

10€, 15€ ou 20€ : trois chiffres disponibles pour le **Coupon Sport**. Cet argent pourra vous dépanner dans le cadre de différents loisirs tels que des stages sportifs, une adhésion ou encore des abonnements.

Un lien dédié a été créé pour vous fournir des informations exhaustives sur les [Aides à la Pratique Sportive](#).